

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 3 avril 2026

Aides au Bafa : la Caf 35 aux côtés des jeunes

Former les animateurs de demain, soutenir l'engagement citoyen et favoriser l'autonomie des jeunes : c'est l'objectif de la Caf qui propose une aide de 200 € minimum pour toutes les personnes qui entrent en formation Bafa.

Sous quelles conditions ? Explications.

Que faire avec le Bafa ?

Accessible dès 16 ans, le Bafa permet aux jeunes de s'impliquer concrètement auprès des enfants et des adolescents. Cette formation permet de développer des compétences d'organisation d'activités, d'animation et d'accompagnement de groupes, favorisant la prise de responsabilités et d'initiatives, ainsi que l'esprit d'équipe, toujours utiles pour une première expérience professionnelle.

Une fois diplômés, les titulaires du Bafa peuvent s'engager tout au long de l'année dans de nombreuses structures, telles que les centres de loisirs, colonies de vacances, associations, structures sportives ou centres socioculturels. Classes de découverte, séjours d'été ou d'hiver, colonies thématiques, séjours à la mer ou à la montagne : les occasions d'animer la vie des enfants et de participer à des projets éducatifs sont nombreuses.

Pour Chloé, [qui a témoigné pour Vies de familles](#), le magazine des Caf, le Bafa représente un véritable premier pas dans la vie professionnelle :

« J'essaye de travailler à chaque période de vacances. Ça me permet d'assumer mes sorties et mes envies, de payer mon essence... Je gagne en autonomie ! »

Pour découvrir d'autres parcours de jeunes en formation et leurs motivations, une [vidéo immersive](#) est disponible sur la chaîne YouTube de la Caf.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier de l'aide nationale de 200 €, il faut compléter le [formulaire de demande en ligne sur caf.fr](#) et l'envoyer à sa Caf dans un délai de trois mois après la fin du cursus.

De plus, la **Caf d'Ille-et-Vilaine**, en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sport (SDJES) et le Département d'Ille-et-Vilaine ont mis en place une aide locale afin de renforcer le soutien auprès des personnes souhaitant passer le Bafa. Cette aide est ouverte sans limite d'âge pour les allocataires ayant entre 0€ et 700€ de quotient familial au moment du dépôt du dossier. Le montant d'aide varie de 90% à 70% de prise en charge sur la formation générale selon le quotient familial.

Plus d'informations : <https://www.caf.fr/allocataires/caf-d-ille-et-vilaine/offre-de-service/vie-professionnelle/je-passe-le-bafa-ou-le-bafd>

Bon à savoir : Le Bafa se déroule en trois étapes clés, à réaliser en 30 mois maximum :

- une formation générale de 8 jours,
- un stage pratique de 14 jours,
- puis une session d'approfondissement de 6 jours ou une qualification de 8 jours.

Ces étapes peuvent être effectuées en internat (avec hébergement) ou en demi-pension (sans hébergement, avec le repas du midi).

Pour tout savoir sur les conditions d'inscription au Bafa et le cursus : le site jeunes.gouv.fr.

Pour aller + loin :

- Caf.fr : [CAF - L'aide au Bafa pour accompagner les jeunes vers l'animation](#)
- Dans le guide spécialement dédié aux jeunes : [CAF - Nouveau : un guide complet de la Caf pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans](#)
- Sur la page Instagram [@cafjeunes](#)
- Pour s'inscrire au BAFA : [plateforme BAFA-BAFD sur jeunes.gouv.fr](#). (Une autorisation parentale est à prévoir pour les moins de 18 ans)

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les Caf contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

En 2024, la Caf d'Ille-et-Vilaine a versé **1,3 milliards d'euros** de prestations à ses **240 000 allocataires**.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.